

# 59<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL LE MANS « MODERNE »

## Les 12 et 13 juillet 2025

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

### ORDRE DE PASSAGE DU RALLYE : VHRS - VHC - MODERNES

#### PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement	Dès réception du visa Ligue Bretagne Pays de Loire	
Ouverture des engagements	Dès parution du règlement	Documents sur le site internet : <a href="http://www.ecurielemans.org/">www.ecurielemans.org/</a>
Clôture des engagements	Lundi 30 juin	Cachet de la Poste faisant foi ou mail
Remise du carnet d'itinéraire	Samedi 12 juillet <b>de 8h à 12h00</b>	Hall salle Mélusine Bonnétable
Reconnaitances	Samedi 12 juillet <b>de 8h à 14h30</b>	Suivant carnet d'itinéraire <b>PRUDENCE !</b>
Vérifications administratives (sur convocation horaire)	Samedi 12 juillet <b>de 9h à 15h</b>	Hall salle Mélusine Bonnétable
Vérifications techniques	Samedi 12 juillet <b>de 9h à 15h</b>	Parking du collège Bonnétable Devant le gymnase
Mise en place en parc fermé (obligatoire juste après vérifs)	Samedi 12 juillet <b>de 9h15 à 15h15</b>	Parking Salle Mélusine Bonnétable
1 <sup>ère</sup> Réunion commissaires sportifs	Samedi 12 juillet <b>à 14h</b>	PC salle Mélusine Bonnétable
Publication des équipages admis et ordres de départ ES 1	Samedi 12 juillet <b>à 16h</b>	Sites : <a href="http://www.chronouest.fr">www.chronouest.fr</a> et FFSA Et affichage salle Mélusine
Briefing des équipages de voitures d'encadrements	Samedi 12 juillet <b>à 15h</b>	PC salle Mélusine Bonnétable
Départ de la 1 <sup>ère</sup> étape du rallye	Samedi 12 juillet <b>15mn après la dernière VHC (1<sup>ère</sup> VHRS à 17h)</b>	Sortie parc fermé de départ Parking Salle Mélusine
Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> étape du rallye	Samedi 12 juillet <b>15mn après le dernier VHC</b>	Entrée en parc fermé Parking salle Mélusine
Publication ordre départ ES 2 / 3 / 4 après reclassement	Samedi 12 juillet <b>à 22h</b>	Sites : <a href="http://www.chronouest.fr">www.chronouest.fr</a> et FFSA Et affichage salle Mélusine
Départ de la 2 <sup>ème</sup> étape du rallye	Dimanche 13 juillet <b>15mn après le dernier VHC (1<sup>ère</sup> VHRS à 8h30)</b>	Sortie parc fermé Parking salle Mélusine
Arrivée de la 2 <sup>ème</sup> étape du rallye	Dimanche 13 juillet <b>15mn après le dernier VHC</b>	Entrée en parc fermé final Parking salle Mélusine
Vérification finale		Garage de la Forêt, Bonnétable
Publication du classement	Dimanche 13 juillet 30mn après entrée dernier concurrent parc fermé	Sites : <a href="http://www.chronouest.fr">www.chronouest.fr</a> et FFSA Et affichage salle Mélusine
Remise des prix	Dimanche 13 juillet	Sur le podium devant salle Mélusine

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile ACO Maine Bretagne organise le 12 et 13 juillet 2025 en qualité d'organisateur administratif le :

### **59ème Rallye Régional Le Mans avec en doublure le 14ème rallye Le Mans VHC, le 12 rallye Le Mans VHRS**

*Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bretagne Pays de Loire sous le N° 30 du 18/04/2025 et par la FFSA sous le N° 323 du 18/04/2025*

**Comité d'Organisation : ECURIE LE MANS [www.ecurielemans.org](http://www.ecurielemans.org) - mail : [ecurielemans72@gmail.com](mailto:ecurielemans72@gmail.com)**

Président : **André GRISON, le conseil d'administration et tous les membres de l'Ecurie Le Mans**

Secrétariat du Rallye jusqu'au 11 juillet : 30 rue Onias Martin, 72110, Bonnétable et le 12 et 13 juillet au PC Salle Mélusine à Bonnétable

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA**

#### **1.1P. OFFICIELS**

Président collège commissaires sportifs	Gérard TEXIER	Licence n°	181160
Commissaires sportifs	Dominique JOUBERT	Licence n°	17860
	Thierry COULON	Licence n°	4777
Directeur de course	Joseph LORRE	Licence n°	10395
Adjoint directeur de course au PC et directeur de course « nouveau départ »	Mickaël MEUNIER	Licence n°	174189
Directeurs de course délégué ES	Michel FRALIN	Licence n°	2149
Adjoints directeurs de course ES	Gilles MERLIOT	Licence n°	10396
Responsable moyenne VHRS	Jean Marc SEGOUIN	Licence n°	3352
Commissaire technique responsable « modernes »	Jacques SALENNE	Licence n°	18219
Commissaire technique responsable « VHC »	William QUERU	Licence n°	14922
Commissaires techniques adjoints	Jean Luc BOURNEX Romain THIPHAINE Marc MEUNIER	Licence n° Licence n° Licence n°	11351 155300 137284
Commissaire technique adjoint «nouveau départ»	Pascal BOISSAY	Licence n°	6464
Médecin			
Chargées des relations avec les concurrents	Myriam MAWDSLEY Catherine CONDEMINE	Licence n° Licence n°	11115 56617
Relation avec la presse	André GRISON	Licence n°	29481
Chronométrateurs	Cyril VALLEE Franck CLIPET Benoît CHEVESSIER	Licence n° Licence n° Licence n°	123878 307572 308406
Classement « modernes et VHC »	Stéphane MONFORT	Licence n°	38611
Classement VHRS	Laurent LE POTIER	Licence n°	4933
Speaker	JP GAUTRET DANIAUT	Licence n°	213221

#### **1.2P. ELIGIBILITE**

**Le 59<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL LE MANS compte pour :**

- La coupe de France des rallyes FFSA 2025, Coéf 2
- Le championnat ACO des pilotes et copilotes de rallye
- Le Trophée « Jacky Deborde » de la ligue Bretagne Pays de Loire

#### **1.3P. VERIFICATIONS**

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui souhaite participer au 59<sup>ème</sup> RALLYE REGIONAL LE MANS pourra s'engager soit **directement sur le site de la FFSA, onglet : « s'engager »** (voir procédure engagement FFSA) ou adresser **une demande d'engagement complétée informatiquement (PDF remplissable) et accompagnée du règlement avant le lundi 30 juin 2025 à l'adresse suivante :**

**Quentin LE POTIER, 1 rue Abbé Bouchereau, 72430 CHANTENAY VILLEDIEU**

**Mail : [ecurielemans72@gmail.com](mailto:ecurielemans72@gmail.com) ; port : 06 33 77 82 40**

*Un mail de confirmation de réception de votre engagement vous sera notifié dans les jours suivants (sous réserve que vos coordonnées mail et tel portés dessus soient lisibles)*

*Les horaires de convocation aux vérifications administratives et techniques seront publiés sur le site de l'Ecurie Le Mans [www.ecurielemans.org](http://www.ecurielemans.org)*

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum (cumul des 3 catégories du rallye : moderne, VHC, VHRS)

**3.1.11.1 P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- **avec la publicité facultative des organisateurs : 320 €**
- **sans la publicité facultative des organisateurs : 640 € (320x 2)**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, chèque à l'ordre de l'écurie Le Mans ou virement

FR76 1548 9048 0400 0802 7350 193 CMCIFR2A

Les copies de licences et permis de conduire ainsi que les fiches d'enregistrement des équipements de sécurité FFSA pourront être adressées jointes à l'engagement ou remise sur place aux vérifications administratives (**prenez vos dispositions avant, aucune photocopie ne sera faite sur place**)

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 4.3P. ASSISTANCE

Les zones d'assistance et les lieux des installations des structures du rallye seront indiquées dans le carnet d'itinéraire (roadbook)

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative sont par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 59ème rallye Le Mans représente un parcours de 107 km

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Les épreuves spéciales sont : - ES 1 de 4.7 km à parcourir 1 fois

- ES 2 / 3 / 4 de 11.8 km à parcourir 3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### 6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes : samedi 12 juillet de 8h à 14h30

**Le respect des règles de sécurité et des riverains est indispensable pour la pérennité de notre épreuve**

**Toute infraction constatée donnera lieu à des sanctions conformément à l'article 6.2.7 « PENALITE » du règlement standard des rallyes FFSA**

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

**Remise des prix** : dimanche 13 sur le podium devant la salle Mélusine

**Remise des prix en numéraire par chèques qui seront envoyés à chaque bénéficiaire par la poste dans la semaine qui suit le rallye.**

SCRATCH 1<sup>er</sup> 350 €

2<sup>ème</sup> 250 €

3<sup>ème</sup> 150 €

CLASSE :

	1er	2ème	3ème
Plus de 7 partants	320	160	80
De 4 à 6 partants	240	120	
De 1 à 3 partants	160		

Les classes A et AK seront séparées

1<sup>er</sup> équipage féminin (pilote et copilote) 320 € (160 € si moins de 3 partants)

Des coupes seront distribuées :

aux 3 premiers du classement scratch

au 1<sup>er</sup> de chaque classe

et à 3 commissaires présents à la remise des prix

# 59ème Rallye Le Mans

Coupe de France des rallyes 2025 (coëf 2), championnat des rallyes ACO

Championnat des rallyes ligue Bretagne Pays de Loire



## ITINERAIRE et CONTROLES

Samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025



**ORDRE PASSAGE: VHRS/VHC/MODERNE**

Lever du soleil à 6h13

CH	Lieux	ES	Liaison	Total	Temps	1ère	s e c t i o n	
ES		Distance	Distance	Distance	imparti	VHRS		
<b>ETAPE 1</b>								
CH 0	Sortie parc fermé Mélusine podium/entrée assistance					<b>17h00</b>	1	
<b>ASSISTANCE rue de Twistringén</b>								
CH 0A	Sortie assistance rue de Twistringén		0.500	0.500	0:20	17h20		
CH 1	Avant ES 1		3.120	3.120	0:10	17h30		
	neutralisation		0.330	0.330				
<b>ES 1</b>	<b>BONNETABLE</b>	<b>4.760</b>		4.760	0:03	<b>17h33</b>		
CH 1A	Entrée parc fermé parking Mélusine		4.310	4.310	0:15	17h48		
	Total section 1	4.760	8.260	13.020	0:48			
<b>PARC FERME parking Mélusine BONNETABLE</b>								
<b>ETAPE 2</b>								
CH 1B	Sortie parc fermé Mélusine podium/entrée assistance					<b>8h30</b>	2	
<b>ASSISTANCE rue de Twistringén</b>								
CH 1C	Sortie assistance rue de Twistringén		0.500	0.500	0:30	9h00		
CH 2	Avant ES 2		8.370	8.370	0:15	9h15		
	Neutralisation		0.290	0.290				
<b>ES 2</b>	<b>LE SAOSNOIS</b>	<b>11.820</b>		11.820	0:03	<b>9h18</b>		
CH 2A	Entrée parc regroupement parking Mélusine		10.670	10.670	0:25	9h40		
	Total section 2	11.820	19.830	31.650	1:13			
<b>REGROUPEMENT Parking Mélusine BONNETABLE</b>								
CH 2B	Sortie parc regroupement Mélusine podium/entrée assistance					<b>12h20</b>		3
<b>ASSISTANCE rue de Twistringén</b>								
CH 2C	Sortie assistance rue de Twistringén		0.500	0.500	0:30	12h50		
CH 3	Avant ES 2		8.370	8.370	0:15	13h05		
	Neutralisation		0.290	0.290				
<b>ES 3</b>	<b>LE SAOSNOIS</b>	<b>11.820</b>		11.820	0:03	<b>13h08</b>		
CH 3A	Entrée parc regroupement parking Mélusine		10.670	10.670	0:25	13h30		
	Total section 3	11.820	19.830	31.650	1:13			
<b>REGROUPEMENT Parking Mélusine BONNETABLE</b>								
CH 3B	Sortie parc regroupement Mélusine podium/entrée assistance					<b>15h50</b>	4	
<b>ASSISTANCE rue de Twistringén</b>								
CH 3C	Sortie assistance rue de Twistringén		0.500	0.500	0:30	16h20		
CH 4	Avant ES 2		8.370	8.370	0:15	16h35		
	Neutralisation		0.290	0.290				
<b>ES 4</b>	<b>LE SAOSNOIS</b>	<b>11.820</b>		11.820	0:03	16h38		
CH 4A	Entrée parc fermé final parking Mélusine		10.670	10.670	0:25	<b>17h00</b>		
	Total section 4	11.820	19.830	31.650	1:13			
<b>PARC FERME FINAL</b>								
<b>Total rallye</b>		<b>ES</b>	<b>Liaison</b>	<b>Total</b>				
Coucher du soleil à 21h55		<b>40.220</b>	<b>67.750</b>	<b>107.970</b>				